

Compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2021

Président : M. Maurice DUSSOLLIER

Secrétaire de séance : M. Gilles CASTILLO

Présent(e)s : M. Agostinho AZEVEDO, M. Gilles CASTILLO, M. Frédéric CLAVEL, Mme Céline CLAVERIE, M. Eric DELALONDE, M. Maurice DUSSOLLIER, Mme Paula KONING, M. Yohan NOEL, M. André PESANDO.

Représentées : Mme Vanessa DAUZET, a donné mandat à M. DELALONDE

Mme Jessica ARGUEYROLLES-LEPOIVRE, a donné mandat à Mme CLAVERIE

Ordre du jour

- Décision modificative budget logements
- Adhésion aux marchés groupés de fourniture d'électricité et de gaz
- Point travaux voirie 2021, choix des entreprises.
- Pose filet de toit sur le city stade
- Questions diverses
 - Travaux logements
 - Opération « Village propre »
 - SDE, prises sur poteaux pour illuminations fêtes de fin d'année
 - Projet délibération dépôts sauvages

Décision modificative budget logements

A la demande de Mr AZAM, conseiller auprès des élus locaux pour la DGFIP, il convient de procéder à une régularisation comptable sur le budget logements en section de fonctionnement.

Section	Sens	articles	crédits	
			augmentation	diminution
Fonctionnement	Dépenses	60631	128,00 €	
	Recettes	002	128,00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 10 voix pour, 1 abstention (M. AZEVEDO), d'autoriser le Maire à procéder aux virements de crédits ci-dessus.

Adhésion aux marchés groupés de fourniture d'électricité et de gaz

La commune adhère au Syndicat Départemental d'Electricité qui assure pour son compte la gestion et l'entretien de l'éclairage public.

Dans ce cadre là, la commune est sollicitée pour renouveler son adhésion, à titre gracieux, au groupement de commandes pour la fourniture de l'électricité nécessaire. Ce groupement de commandes rassemble les syndicats d'électricité de plusieurs départements (Ariège, Aveyron, Cantal, Corrèze, Gers, Haute-Loire, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées et Tarn)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après avoir délibéré par : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

décide de l'adhésion de la commune de Larreule au groupement de commandes précité pour :

- L'acheminement et la fourniture d'électricité ou de gaz naturel ;
- La fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés.

Travaux voirie 2021, choix des entreprises

Monsieur le Maire présente le programme des travaux routiers pour 2021 étudié en commission des travaux. Ce programme s'inscrit pour une grande partie en complémentarité avec les travaux restant à réaliser Chemin de la Palette (programme 2020) et les travaux de réfection de voirie prévus par la CCAM sur les voies communautaires de la commune (route de Monségur et chemin de Saint Esselin).

➤ Travaux réfection voirie

Reprise de l'ensemble de la voirie (réseau et écoulement des eaux pluviales, reprofilage chaussée et revêtement bicouche ou tricouche...)

- Rue des Vieux Murs

Trois entreprises ont été consultées, une seule a répondu :

Géovia pour un montant des travaux de 7 713,80 € HT soit 9 256,56 € TTC

Entreprise retenue pour ces travaux: Géovia

- Rue de l'Eglise (au niveau des N°19 et N°23)

Trois entreprises ont été consultées, une seule a répondu :

Géovia pour un montant des travaux de 3 353,90 € HT soit 4 264,68 € TTC

Entreprise retenue pour ces travaux: Géovia

- Lou Esplassots

Trois entreprises ont été consultées, une seule a répondu :

Géovia pour un montant des travaux de 5 208,60 € HT soit 6 250,32€ TTC

Entreprise retenue pour ces travaux: Géovia

- Chemin de l'Arredoure

Proposition de Géovia pour un montant des travaux de 6 013,40 € HT soit 7 216,08 € TTC

Entreprise retenue pour ces travaux: Géovia

➤ Travaux gestion des eaux pluviales Allée du Château

Création de fossés, pose de puisards, reprise de chaussée...

Deux entreprises ont été consultées :

2MTP Morgado pour un montant de travaux de 5 746,00 € HT soit 6 882,40 € TTC

Geovia pour un montant de travaux de 6 083,60 € HT soit 7 300,32 € TTC

Entreprise retenue pour ces travaux: 2MTP Morgado

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention entérine ces propositions et autorise Mr le Maire à finaliser les commandes.

Pose filet de toit sur le city stade

Après consultation d'une autre entreprise, il convenait de faire le point sur ce dossier.

L'entreprise Huck # Occitania a proposé deux devis :

Option pose du filet de toit sur le seul city stade pour un coût de 17 295,74 € HT soit 20 754,89 € TTC

Option pose du filet de toit sur la totalité de la plateforme pour 22 696,76 € HT soit 27 236,11 € TTC

L'entreprise id verte a proposé un devis pour l'option couverture totale de la plateforme pour un montant de 28 084,00 € HT soit 33 700,80 € TTC

Sur proposition du maire, le conseil retient l'option initiale consistant à couvrir seulement le city stade proposée par l'entreprise Huck # Occitania.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Préfecture et de la Région. Une première subvention a été confirmée par la Préfecture pour un montant de 8 647,00 €.

La participation de la Région n'est pas connue à ce jour.

Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Les élections pour le renouvellement des conseils départemental et régional se dérouleront aux mêmes dates, les 20 et 27 juin prochains.

Il sera nécessaire d'organiser deux bureaux de vote distincts dans la salle des fêtes dans le respect des mesures sanitaires. Des écrans de protection en plexiglas ont été achetés pour un bureau (achat subventionné en totalité) et deux écrans supplémentaires seront fabriqués pour le second bureau de vote.

La présence des assesseurs pour la tenue des bureaux s'organisera sur des plages de 2h30.

Travaux logements communaux

La clôture séparative des espaces extérieurs côté sud des logements situés chemin des Prés doit être refaite.

Deux entreprises ont été consultées :

- IdVerde qui propose une clôture avec des panneaux rigides habillés de lattes de bois (mélèze) pour un montant de 2258 € TTC dont 812 € de pose.
- Sarraméjean qui propose une clôture de panneaux rigides et lattes de bois traité autoclave pour 1351,06 € TTC sans la pose.

Une troisième option comportant la construction d'un mur surmonté de panneaux bois pourrait être étudiée.

Questions diverses

➤ **Journée citoyenne, opération Village propre**

Rappel concernant cette action prévue samedi 22 mai de 14h à 17h30.

➤ **Délibération « dépôts sauvages »**

Il est envisagé lors d'un prochain conseil de prendre une délibération qui autoriserait le maire à émettre un titre exécutoire à l'encontre des auteurs de dépôts sauvages lorsqu'ils sont identifiés (amende ou participation aux frais d'enlèvement des dépôts). Cette action ne dispenserait pas d'un dépôt de plainte à la gendarmerie chaque fois que nécessaire.

➤ **Illuminations fêtes de fin d'année**

Le SDE sera sollicité pour un aménagement de l'emplacement des prises qui alimentent les illuminations installées sur certains poteaux de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cela afin de permettre une mise en place plus aisée et plus sécurisée.